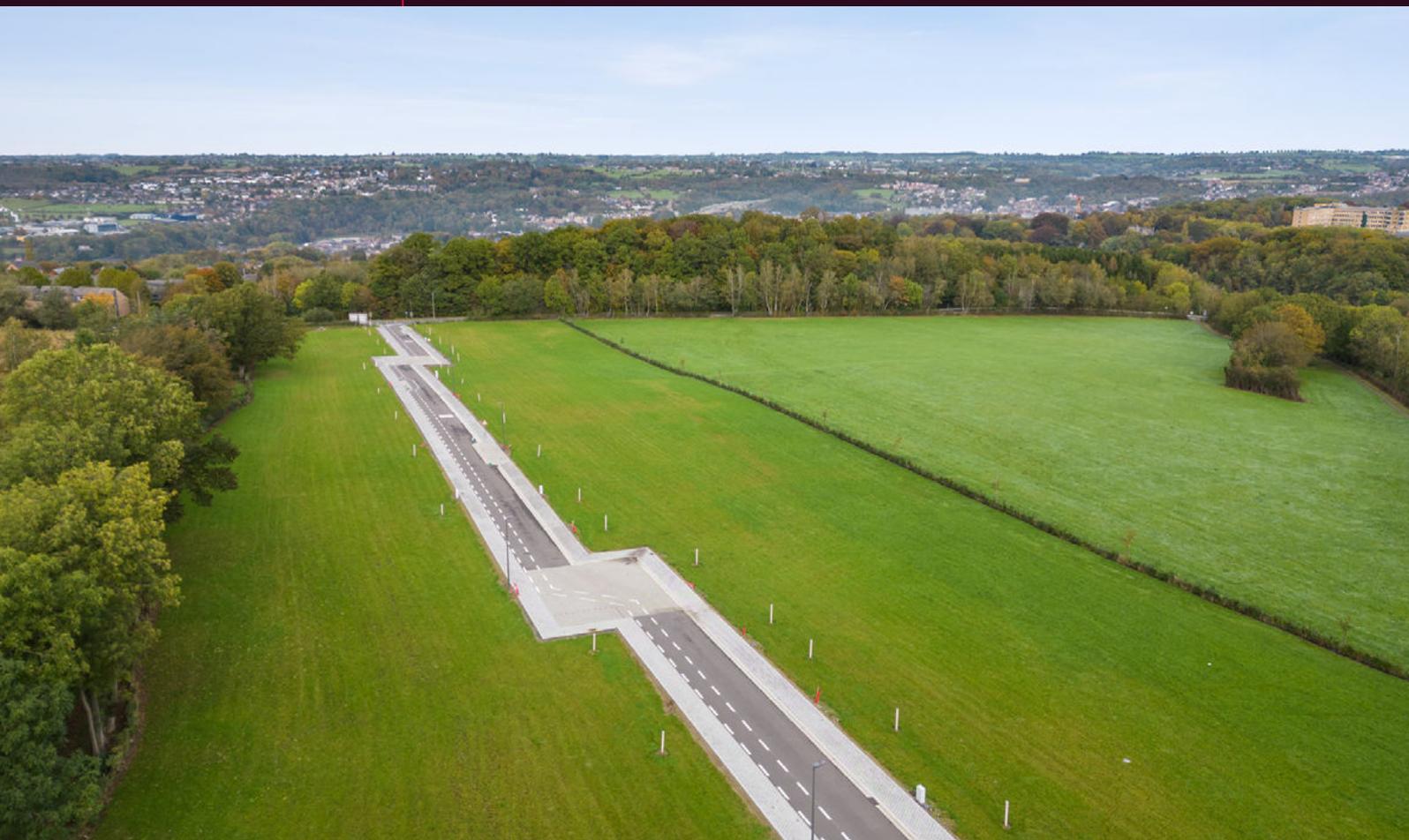


13

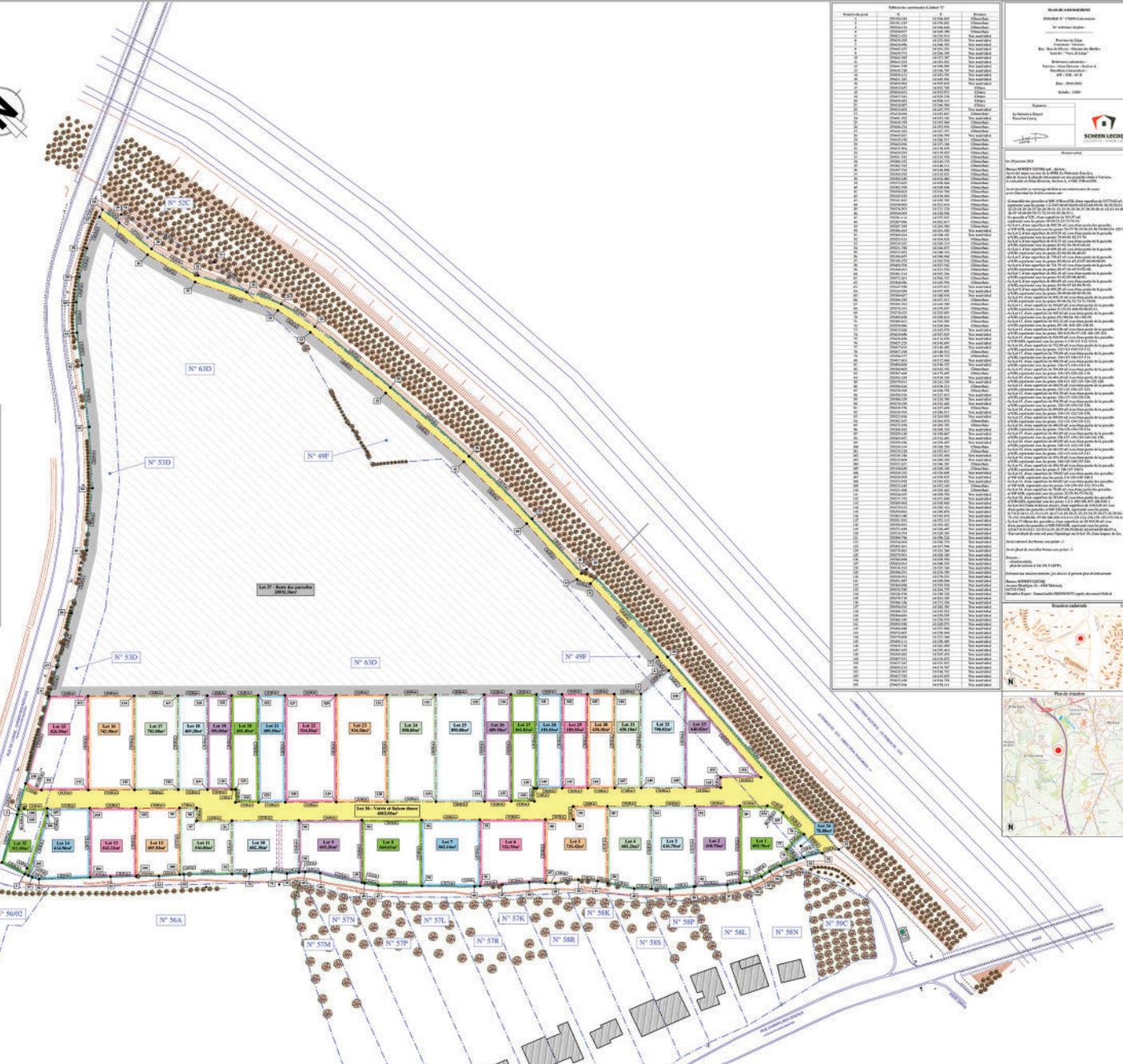
HEUSY  
rue du Broux







- Égipendi
- Vieux
- Vieux (dépense privée)
- Ligne d'énergie aérienne
- Ligne souterraine
- Tranchée
- Autre
- Bois
- Arbre
- Buisson
- Mitoyenneté
- Pavé d'alignement
- Pavé de chaussée
- Pavé de trottoir
- Banc de 0,40 m
- Banc de 0,60 m
- Chemin de terre
- Banc en terre
- Banc en béton
- Région transitaire
- Route



Parcelle n°	Surface (m²)	Propriétaire	Statut
1	1200	M. Dupont	Propriétaire
2	1500	M. Martin	Propriétaire
3	1800	M. Lefebvre	Propriétaire
4	2100	M. Moreau	Propriétaire
5	2400	M. Dubois	Propriétaire
6	2700	M. Petit	Propriétaire
7	3000	M. Blanc	Propriétaire
8	3300	M. Bonnet	Propriétaire
9	3600	M. Gauthier	Propriétaire
10	3900	M. Roux	Propriétaire
11	4200	M. Durand	Propriétaire
12	4500	M. Leroy	Propriétaire
13	4800	M. Garnier	Propriétaire
14	5100	M. Mouton	Propriétaire
15	5400	M. Schmitt	Propriétaire
16	5700	M. Nivet	Propriétaire
17	6000	M. Collin	Propriétaire
18	6300	M. Dubois	Propriétaire
19	6600	M. Lefebvre	Propriétaire
20	6900	M. Moreau	Propriétaire
21	7200	M. Dubois	Propriétaire
22	7500	M. Petit	Propriétaire
23	7800	M. Blanc	Propriétaire
24	8100	M. Bonnet	Propriétaire
25	8400	M. Gauthier	Propriétaire
26	8700	M. Roux	Propriétaire
27	9000	M. Durand	Propriétaire
28	9300	M. Leroy	Propriétaire
29	9600	M. Garnier	Propriétaire
30	9900	M. Mouton	Propriétaire
31	10200	M. Schmitt	Propriétaire
32	10500	M. Nivet	Propriétaire
33	10800	M. Collin	Propriétaire
34	11100	M. Dubois	Propriétaire
35	11400	M. Lefebvre	Propriétaire
36	11700	M. Moreau	Propriétaire

**PLAN DE DÉTAIL**  
 ÉCHELLE: 1:500  
 DATE: 2024-01-15  
 PROJET: [Nom du projet]



**REMARQUES:**

1. Les parcelles sont affectées à destination d'habitat individuel.

2. Les surfaces sont exprimées en mètres carrés (m²).

3. Les limites de parcelles sont indiquées par des traits pleins.

4. Les limites de sections sont indiquées par des traits pointillés.

5. Les limites de communes sont indiquées par des traits en tirets.

6. Les limites de départements sont indiquées par des traits en tirets.

7. Les limites de régions sont indiquées par des traits en tirets.

8. Les limites de pays sont indiquées par des traits en tirets.

9. Les limites de départements sont indiquées par des traits en tirets.

10. Les limites de régions sont indiquées par des traits en tirets.

11. Les limites de pays sont indiquées par des traits en tirets.

12. Les limites de départements sont indiquées par des traits en tirets.

13. Les limites de régions sont indiquées par des traits en tirets.

14. Les limites de pays sont indiquées par des traits en tirets.

15. Les limites de départements sont indiquées par des traits en tirets.

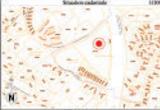
16. Les limites de régions sont indiquées par des traits en tirets.

17. Les limites de pays sont indiquées par des traits en tirets.

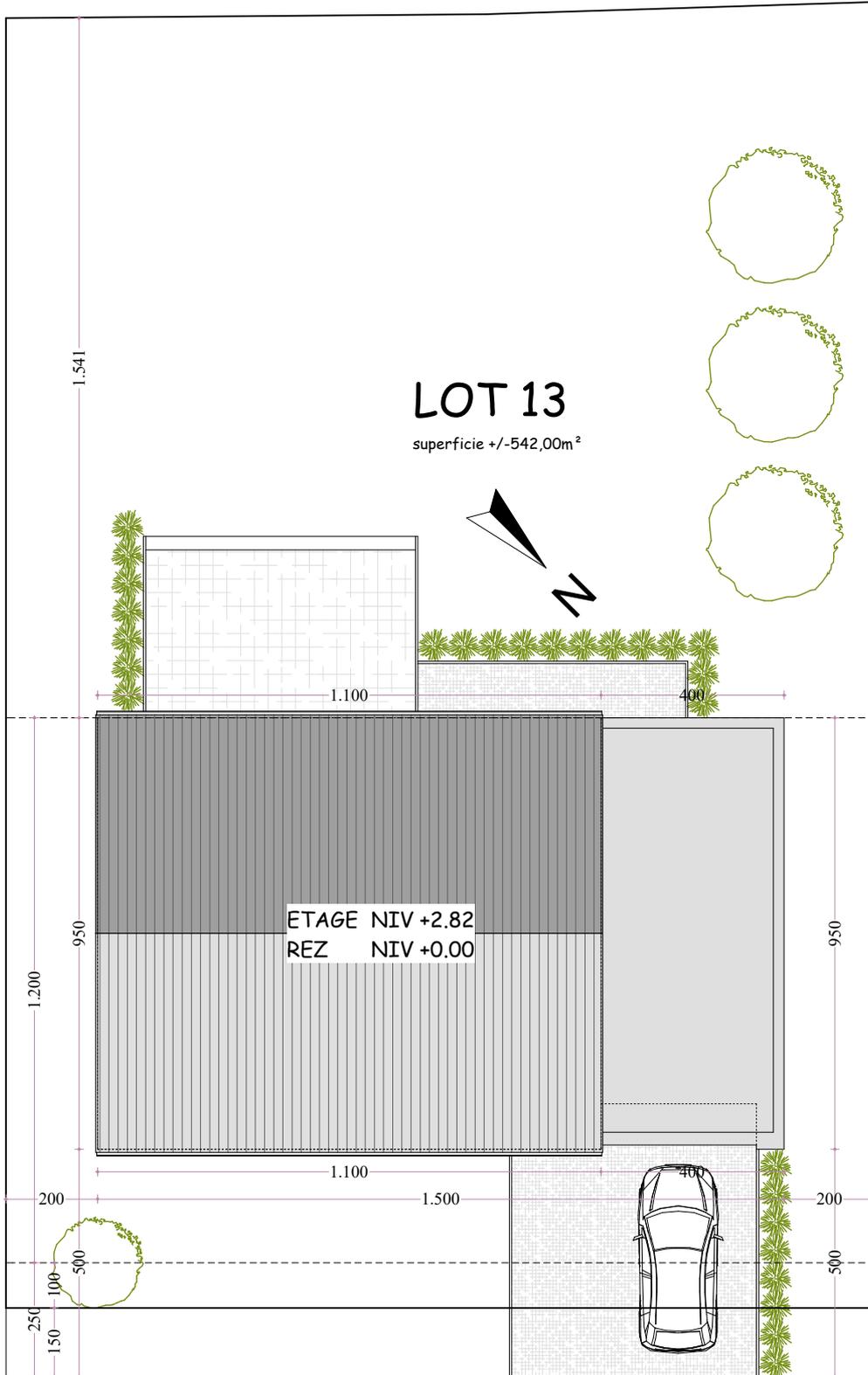
18. Les limites de départements sont indiquées par des traits en tirets.

19. Les limites de régions sont indiquées par des traits en tirets.

20. Les limites de pays sont indiquées par des traits en tirets.









MAISON - LOT 13

façade avant



MAISON - LOT 13

façade arrière



MAISON - LOT 13

façade latérale droite



MAISON - LOT 13

façade latérale gauche



Visuel non contractuel, à titre d'illustration.



Visuel non contractuel, à titre d'illustration.



